



Région  
**Hauts-de-France**

Le Conseiller régional délégué

Réf : DBIO-2019-000152  
Dossier suivi par : Véronique THERRY  
Tél : +333742716  
Mail : veronique.therry@hautsdefrance.fr  
Direction Biodiversité  
Service Milieux Naturels – Eau et Paysages

**Madame Emmanuelle WICQUART**  
Présidente  
Association RETZ NATURE et FORET  
30 route de Villers-Cotterêts  
02600 HARAMONT

Lille, le **05 FEV. 2019**

Objet : Gestion de la forêt de RETZ

Madame la Présidente,

La Région a examiné avec attention les alertes de votre association concernant la gestion forestière mise en œuvre par l'ONF dans la forêt de Retz. Celle-ci fait l'objet d'un document d'aménagement pour la période 2013-2032 qui tient compte des fonctions productives, écologiques et sociales et comporte par ailleurs un programme annuel de coupes et de travaux sylvicoles.

Les coupes forestières que votre association a observées doivent s'inscrire dans le cadre de ce document.

La Région est très attachée à la gestion multifonctionnelle des forêts publiques mais n'a ni la responsabilité, ni la capacité de suivre la conformité des interventions de gestion des forêts gérées par l'ONF avec les documents d'aménagement forestier ayant vocation à les encadrer.

Si votre association souhaite poursuivre sa démarche, je vous invite à vous rapprocher des services de l'Etat plus à même d'y apporter une réponse.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

**Jean-Michel TACCOEN**  
Conseiller régional délégué  
à l'environnement



151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex - Accès métro : Lille Grand Palais  
Tél. (0)3 74 27 00 00 – fax (0)3 74 27 00 05 - hautsdefrance.fr